



Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

L'ouverture du système agricole québécois : une bonne nouvelle pour le Québec !

Montréal, le 12 février 2008 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) salue le travail effectué par les membres de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, notamment leurs efforts visant à rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs et les transformateurs.

Bien qu'elle aurait souhaité une libéralisation plus grande du processus de négociation entre les producteurs et les transformateurs, la FCCQ est confiante que les propositions d'assouplissement des systèmes de mise en marché collective des produits agricoles québécois permettront aux entreprises de transformation alimentaire d'obtenir des prix plus concurrentiels et d'avoir un meilleur accès à toute la variété des produits agricoles québécois.

« Il y a une seule manière pour les entreprises de transformation alimentaire de sortir gagnantes dans un univers de concurrence mondiale, c'est d'innover en développant des produits différenciés, à haute valeur ajoutée » a affirmé Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ. « Si nous voulons battre les Brésiliens, les Chinois et les Américains, nous devons développer ici des produits de niche qui répondent aux préoccupations des consommateurs québécois et étrangers », a ajouté la présidente directrice générale.

Ne bénéficiant pas seulement aux transformateurs qui seraient alors mieux positionnés pour faire face aux défis de la mondialisation et de la productivité, cette approche profitera également aux consommateurs, qui bénéficieront d'une plus grande diversité de produits, et aux producteurs, qui profiteront d'une plus grande variété de sources de revenus.

Pour demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale, l'industrie de la transformation alimentaire du Québec doit accroître ses investissements en machinerie et équipement, développer une main-d'œuvre spécialisée et généraliser l'innovation dans ses entreprises. C'est pourquoi la FCCQ insiste auprès du gouvernement du Québec afin qu'il donne suite aux recommandations de la Commission visant à accélérer les investissements dans le secteur de la transformation alimentaire, des propositions qui rejoignent celles formulées par la FCCQ lors des consultations tenues par la Commission.

La FCCQ rappelle que l'industrie de la transformation alimentaire, qui emploie près de 70 000 salariés, est présente dans la presque totalité des régions du Québec et représente 12,7 % des expéditions manufacturières de la province. Elle invite les partenaires économiques et politiques des régions à s'appuyer sur les recommandations de la Commission afin de diversifier et consolider leur économie, tout en assurant le développement durable de l'économie québécoise.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres en matière de politiques publiques et en ce sens, sert de modèle pour un environnement d'affaires innovateur et concurrentiel.

Renseignements :

Stéphanie Lincourt

Directrice des communications

Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Tél. : 514 844-9571, poste 3240

Cell. : 514 467-7220
stephanie.lincourt@fccq.ca